

confesseur, et à condition que M. d'Ailleboust, qu'elle épousa, lui laisserait garder inviolablement le voeu de virginité qu'elle avait fait dès son enfance. Ce confesseur était un Jésuite, grand serviteur de Dieu, qui apparemment n'agissait pas en cela sans l'avoir consulté. Il dit à M. d'Ailleboust en lui montrant sa future épouse : "Voici une Vierge que Dieu vous confie pour en être le gardien ; si vous oubliez la promesse que vous lui faites, et que vous ayez la hardiesse de donner quelque atteinte à sa pureté, Dieu vous châtera terriblement". Ces paroles menaçantes confirmèrent M. d'Ailleboust dans la résolution où il était de vivre en continence.

"Cependant après quelques années, il fit de grandes peines à son épouse, au sujet de son voeu qu'il voulait rompre ; mais sa patience, son courage la firent triompher. Son époux rentra dans les sentiments de fidélité dont il voulait s'écarter ; de sorte que, après cette attaque, qui fut longue, il la laissa paisible, et mourut fort chrétiennement en Canada, où il avait été gouverneur."

Quoiqu'il en soit du voeu de virginité, il est établi que Louis d'Ailleboust et Marie-Barbe de Boulogne n'eurent pas d'enfants (2).

On dit que la veuve du gouverneur d'Ailleboust de Coulonge refusa les propositions de mariage du gouverneur de Courcelles et de l'intendant Talon.

Le 14 octobre 1651, M. Jean de Lauzon débarquait à Québec avec deux de ses fils, Jean de Lauzon et Louis de Lauzon de la Cetière. Un autre fils de M. de Lauzon, Charles de Lauzon de Charny, vint le rejoindre à Québec le 1er juillet 1652. Lors de son arrivée dans la Nouvelle-France le gouverneur de Lauzon était veuf déjà depuis quelques années. Sa femme, Marie Gaudard, a laissé son nom au fief de Gaudarville.

Les trois fils de M. de Lauzon se marièrent dans la Nouvelle-France, Charles de Lauzon de Charny devenu veuf, passa en France, se fit recevoir prêtre et revint dans

---

(2) Aegidius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, p. 23